

Transition bibliographique : Définitions des notions de la « zone de l'adresse »

Description

Définitions des notions à employer en « zone de l'adresse » selon RDA-FR Exemples



Personnels chargés du signalement des collections dans le Sudoc

Intervenants

Formateur: Laurent Piquemal

Experts: Philippe Le Pape - Olivier Rousseaux





PLAN

- Que devient la zone de l'adresse dans RDA-FR*?
- Définitions et exemples
- Consignes

*https://www.transition-bibliographique.fr/rda-fr/pdf-regles-rda-fr/

RDA-FR: QUE DEVIENT LA ZONE DE L'ADRESSE?

RAPPEL: la zone de l'adresse concerne la manifestation

Exemplaire 1 Exemplaire Item: **Exemplaire** dédicacé 2 Manifestation: **Imprimé DVD HTML PDF** Version **Texte Expression:** Trad. original originale Oeuvre: Le roman Le film

 La description ISBD comporte une zone 4 dite « de l'adresse ».

```
4. Zone de la publication, distribution, etc.

4.1 Lieu de publication, de distribution, etc.
Premier lieu
; Lieu suivant
: 4.2 Nom de l'éditeur, du distributeur, etc.
[] 4.3 Mention de la fonction de distributeur, etc.
, 4.4 Date de publication, de distribution, etc.
( 4.5 Lieu de fabrication
: 4.6 Nom du fabricant
,) Date de fabrication
```

Dans RDA-FR, ces informations sont reprises, mais complétées et précisées

- Les principaux changements entre l'ISBD et RDA-FR sont:
 - Règles de transcription
 - Règles pour dater une manifestation
 - Distinction formelle entre différents types de mentions de mise à disposition de la ressource

```
Identification des Manifestations et des Items
```

2.0: Objectif et champ d'application

2.1: Base pour l'identification de la ressource

2.2: Sources d'information

2.3: Titre

2.4: Mention de responsabilité

2.5: Mention d'édition

2.7: Mention de production

2.8: Mention de publication

2.9: Mention de diffusion ou de distribution

2.10: Mention de fabrication

Comparaison

ISBD

4. Zone de la publicati	on, d	istribution, etc.
	4.1	Lieu de publication, de distribution, etc.
		Premier lieu
;		Lieu suivant
:	4.2	Nom de l'éditeur, du distributeur, etc.
[]	4.3	Mention de la fonction de distributeur, etc.
,	4.4	Date de publication, de distribution, etc.
(4.5	Lieu de fabrication
:	4.6	Nom du fabricant
,)	4.7	Date de fabrication

RDA-FR

- 2: Identification des Manifestations et des Items
- 2.0: Objectif et champ d'application
- 2.1: Base pour l'identification de la ressource
- 2.2: Sources d'information
- 2.3: Titre
- 2.4: Mention de responsabilité
- 2.5: Mention d'édition
- 2.6: Numérotation des publications en série
- 2.7: Mention de production
- 2.8: Mention de publication
- 2.9: Mention de diffusion ou de distribution
- 2.10: Mention de fabrication
- 2.11: Date de copyright

Différence 1

- RDA-FR établit une distinction formelle entre les différents types de mention
- RDA-FR permet, ou parfois impose, le cumul entre ces différents types de mention

RDA-FR

2.7: Mention de production 2.8: Mention de publication

2.9: Mention de diffusion ou de distribution

2.10: Mention de fabrication

Différence 2

 Introduction de la mention de « production » à distinguer de la mention de publication

RDA-FR

2.7: Mention de production

2.8: Mention de publication

2.9: Mention de diffusion ou de distribution

2.10: Mention de fabrication

Différence 3

 la date de copyright ou de protection fait l'objet d'une mention particulière

RDA-FR

2.7: Mention de production

2.8: Mention de publication

2.9: Mention de diffusion ou de distribution

2.10: Mention de fabrication

Une petite révision s'impose



DÉFINITIONS ET EXEMPLES

RDA-FR distingue 5 notions

PRODUCTION

PUBLICATION

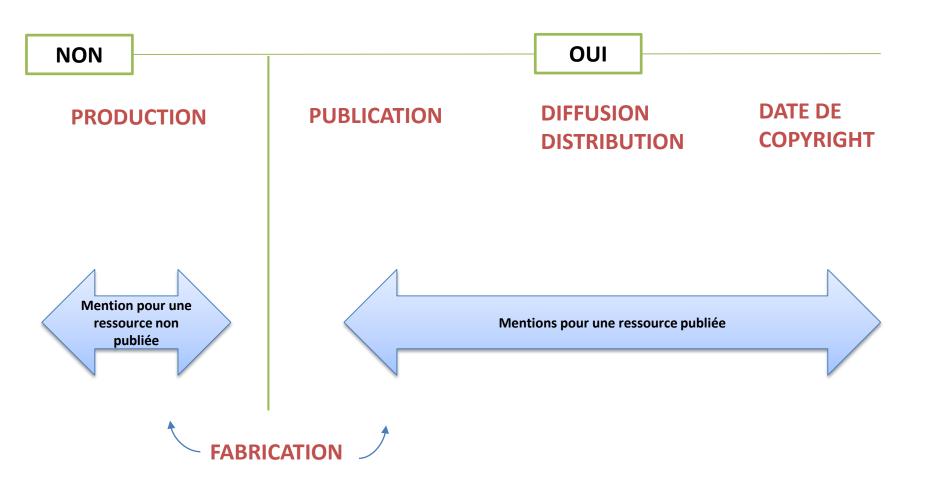
DIFFUSION DISTRIBUTION

DATE DE COPYRIGHT

FABRICATION

1ère distinction à opérer : la ressource à décrire est-elle produite, est-elle publiée ?

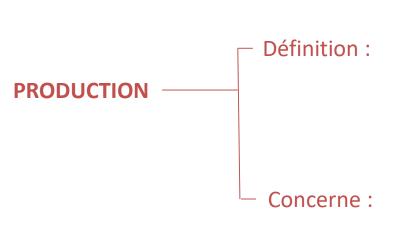
1ère distinction à opérer : la ressource à décrire est-elle publiée ?



MENTION DE

PRODUCTION

Pour une ressource non publiée :



Une mention de production est une mention identifiant le ou les **lieux** de production, le ou les **producteurs** et la ou les **dates de production** d'une ressource sous une forme non publiée.

Ressource non publiée / destinée à un public restreint ou privé

Cette mention de production est à distinguer des mentions de production

- pour les ressources de cinéma, télévision ou radio (→ œuvre),
- pour les enregistrements sonores (→ expression).

Pour une ressource non publiée :



Une mention de production est une mention identifiant le ou les **lieux** de production, le ou les **producteurs** et la ou les **dates de production** d'une ressource sous une forme non publiée.

Concerne:

Ressource non publiée / destinée à un public restreint ou privé

Exemples









Manuscrits Albums de photos

Lettres

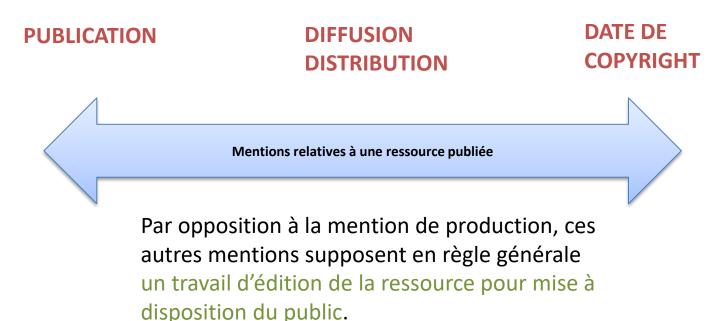
Littérature grise

Consignes: Indiquer une mention de production dans les cas suivants

ressources sous forme non publiée	tirages photographiques originaux, albums de photographies de famille, captations et enregistrements personnels, manuscrits originaux, lettres originales, dessins
ressources qui ne sont pas, ou pas encore, dans un état publiable	documents préparatoires ou de travail : maquettes, épreuves corrigées ou non de texte ou de musique imprimée, états d'estampes avant publication, négatifs photographiques, matrices
ressources destinées à un usage privé ou restreint	sous une forme publiable : vidéos institutionnelles, audiovisuel d'entreprise sans forme particulière : littérature grise, rapports de recherche
thèses et autres travaux universitaires sous une forme non remaniée en vue d'une publication commerciale	thèse, version de soutenance
reproductions effectuées à la demande et non mises à la disposition de tous	

Les autres mentions dans la zone de l'adresse doivent servir à l'identification de la manifestation en précisant les informations relatives à la mise à disposition de la ressource auprès du public.

2e distinction à opérer : pour une ressource publiée, quelles mentions sont présentes sur la ressources, et lesquelles faut-il retenir ?



MENTION DE

PUBLICATION

Pour une ressource publiée :

Définition:

Défin

Pour une ressource publiée :

Définition :

Une mention de publication est une mention identifiant le ou les lieux de publication, le ou les éditeurs et la ou les dates de publication d'une ressource.

Les mentions de publication comprennent les mentions relatives à la publication, à la mise à disposition ou à l'émission d'une ressource.

Concerne:

Ressource publiée / non réservée à un public restreint ou privé

Exemples

PUBLICATION



Livres édités









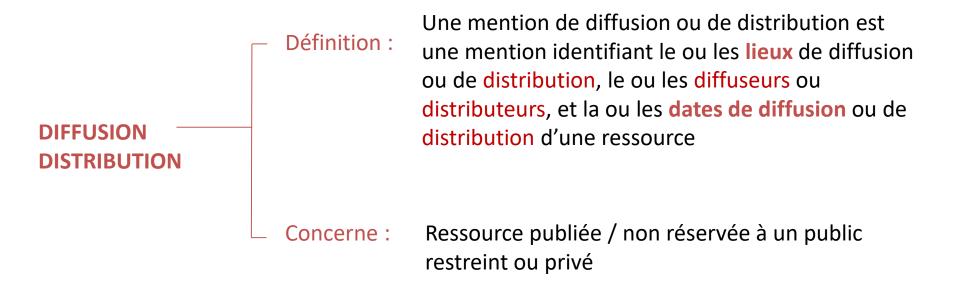
Site web

DVD CD E-books

MENTION DE

DIFFUSION / DISTRIBUTION

Pour une ressource publiée :



Pour une ressource publiée :

La distribution traite du financement, du stockage, de la promotion et de l'envoi des ressources produites. Elle a en charge leur circulation physique et la gestion des flux financiers qui en découlent.



© 1994 Sony Music Entertainment Inc./"Columbia" is the exclusive trademark of Sony Music Entertainment Inc./Distribution Sony Music

La diffusion désigne l'ensemble des opérations commerciales et marketing mises en œuvre par les éditeurs.

© Binet et Audie-Fluide Glacial

Éditions Audie, 33 avenue du Maine 75755 Paris cedex 15 Tél.: 01.43.20.23.96

Imprimé par Maury et relié par Brun, France

Dépôt légal septembre 1997. 1* édition. ISBN 2-85815-226-8

Diffusion France et étranger : Flammarion.

DATE DE

COPYRIGHT

Pour une ressource publiée :

Définition:

Définition:

Définition:

Définition:

Définition:

Définition:

Définition:

Définition:

Les dates de protection en vertu du copyright ou d'un régime similaire.

Les dates de copyright comprennent les dates de protection (c'est-à-dire les dates associées à des revendications de protection pour les enregistrements sonores).

Concerne:

Ressource publiée / non réservée à un public restreint ou privé

Une date de copyright ne sert à l'identification de la ressource que si ce copyright correspond à celui de la manifestation cataloguée.

Cette date doit être plausible.

Pour une ressource publiée :

COPYRIGHT — Concerne :

Une date de copyright est une date associée à une revendication de protection en vertu du copyright ou d'un régime similaire.

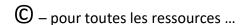
Les dates de copyright comprennent les dates de protection (c'est-à-dire les dates associées à des revendications de protection pour les enregistrements sonores).

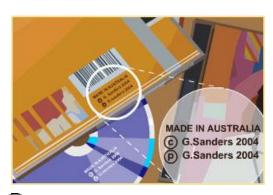
Ressource publiée / non réservée à un public restreint ou privé

Exemples

Copyright © 1998 by Alexander McCall Smith

All rights reserved. Published in the United States by Pantheon Books, a division of Random House, Inc., New York, and in Canada by Random House of Canada Limited, Toronto. Originally published in softcover in Scotland by Polygon, Edinburgh, in 1998, and subsequently in the United States by Anchor Books, a division of Random House, Inc., New York, in 2002





MENTION DE

FABRICATION

La mention de fabrication peut servir à l'identification d'une ressource:

- **non publiée**, donc associée à une mention de production
- publiée, donc associée à une mention de publication, distribution/diffusion, copyright/protection

identifiant le ou les lieux de fabrication, le ou les fabricants et la ou les dates de fabrication d'une ressource.

Les mentions de fabrication comprennent les mentions relatives à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource

Concerne : Modalités de transformation d'un contenu en objet

Une mention de fabrication est une mention

Définition:

Une mention de fabrication est une mention identifiant le ou les **lieux** de fabrication, le ou les **fabricants** et la ou les **dates de fabrication** d'une ressource.

Les mentions de fabrication comprennent les mentions relatives à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource.

Concerne:

Modalités de transformation d'un contenu en objet

Exemples

FABRICATION







Tirage photo

CONSIGNES



Ressources publiées

Sont obligatoires les éléments :

- lieu de publication
- nom d'éditeur
- date



Ressources publiées

La date de publication ou de dépôt légal est la date à privilégier. À défaut, retenir, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1. La date de diffusion / distribution
- 2. La date de copyright et / ou de protection
- 3. La date de fabrication

Si aucune de ces dates n'est disponible, enregistrer une date de publication restituée ou approximative.



Ressources non publiées

La date de production est obligatoire.

Si elle n'est pas disponible sur la ressource, enregistrer une date restituée ou approximative.



Toutes les notices devront comporter au moins une date associée à la ressource :

... Si la ressource est publiée -> en priorité une date de publication si elle est disponible

... Si la ressource n'est pas publiée -> une date de production

DES QUESTIONS?